AOUT 2019 — N° 11

MAIRIE 09 700 BRIE Tél: 05 61 60 47 80 mairie-de-brie09@orange.fr

IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

EDITO du MAIRE



Briençoises, Briençois!

A l'aube des élections municipales de mars 2020, j'ai souhaité vous présenter le bilan de l'équipe municipale en place depuis mars 2014. Bilan des réalisations, décisions les plus importantes, bilan financier. Notre village poursuit sa mutation et nous veillons à la maitriser de manière à ce que le caractère rural et la qualité de vie soient préservés.

Le gros projet de ce mandat est lié à la réfection de la traversée du village et de la rue Mazzelières. Des investissements importants nécessaires qui ne verront leur aboutissement final qu'en 2021 avec le traitement des 2 extrémités de la traverse. L'attribution de subventions est fondamentale pour la réalisation des projets. Soyez assurés que nos recherches d'aide sont permanentes et que nous veillons à la maitrise des impôts locaux.

Je remercie le conseil municipal pour la qualité de ses échanges, mais aussi pour sa confiance dans la mise en œuvre de nos projets. Mais le travail n'est pas terminé, et cette équipe va continuer ses missions à votre service jusqu'en mars 2020.

Bien cordialement...

Isabelle Peyrefitte

Bulletin d'information communal



Bien vivre en milieu rural et accueillir des nouveaux habitants

Il faut bon vivre à BRIE! Les années 2018-2019 par le dynamisme de l'immobilier nous le confirment encore. Sept maisons ont été achetées (5 dans le village/2 dans les écarts) dont 4 qui n'étaient pas habitées. La rue Mazzelières concentre les nouvelles habitations : une nouvelle maison réalisée et 2 en construction, un projet de lotissement (4 parcelles) en cours de viabilisation. A ce jour, c'est presque une vingtaine de nouveaux habitants installés ou en cours.

La situation géographique de notre petit village (proximité de Saverdun et de ses services, gare SNCF), combinée au charme d'une implantation au pied des coteaux, contribuent à son attractivité. Paysages variés, chemins de randonnées, vues sur les Pyrénées, vie agricole dynamique, tranquillité, donnent envie de s'y installer. Il faut citer également le rôle de la vie associative dans le village où les animations organisées contribuent amplement au bien vivre de ses habitants et à la renommée de la commune. Pour exemple la foire BIO dont le 10ème anniversaire a été un vif succès!

Pour autant, nous tenons à un urbanisme maitrisé et c'est dans le cadre du RNU (règlement national de l'urbanisme) que les projets de constructions peuvent voir le jour, de manière limitée et toujours en continuité des zones déjà construites.



Toutefois, notre commune a l'inconvénient d'être traversée par une départementale plutôt fréquentée. Pour faire face à cet écueil, le Conseil municipal s'est engagé dans la réfection de la traversée du village, projet important tant pour son aspect structurant (créer un cœur de village vivant et convivial où il fait bon vivre, où les piétons se sentent en sécurité), qu'identitaire (respect du caractère rural de la commune, esthétique, dynamisme et modernité). Pour la rue Mazzelières, l'enjeu est de créer une voirie en adéquation avec l'urbanisation de ce quartier dans le respect de l'aspect « nature » de cette desserte autrefois chemin de coteau. A l'heure de cette publication, la rue Mazzelières n'est pas terminée, le revêtement final devant être réalisé en septembre et les plantations en fin d'année.

Ce projet global aura mobilisé plus de 560 000 € ttc en 4 ans.

Page 2 AOUT 2019 - N° 11 Le petit BRIE

Patrimoine immobilier de la commune de BRIE à août 2019:

- Mairie
- Logement communal
- Salle des fêtes
- Place et parking face salle des fêtes
- Terrain avec atelier communal
- terrain derrière la salle des fêtes
- Champ derrière le lotissement l'Eglise
- Cimetière

noter l'église que à la n'appartient pas commune, mais que les travaux d'entretien du bâti et de sécurité sont à sa charge.



Matériel communal à août 2019:

- Acquisition 2014 : tracteur ISEKY équipé de tondeuse à 1.80m, kit mulching, broyeur de feuilles et bennette 23 360 € ttc
- Acquisition 2017: broyeur d'accotements 4 000 € ttc
- **Divers matériels rachetés** en 2017 suite à un vol dans l'atelier communal (compresseur, taille haie, tronçonneuse, souffleur de feuilles.... 2 000 € ttc pris en charge par l'assurance de la commune)
- Mise sous alarme de l'atelier communal 2 000 € ttc



Les délibérations importantes du Conseil Municipal de mars 2014 à août 2019

22/09/2015 : Agenda d'accessibilité | 19/01/2016 programmée (Ad'AP):

Conformément à la loi Handicap du 11 février 2005 complétée par l'ordonnance n° 2014-1090 du 26 septembre 2014, la commune a réalisé un Ad'ap portant sur la mairie, la salle des fêtes, le cimetière et l'église. A travers cet Ad'ap, la commune s'engageait à réaliser des travaux visant à rendre accessible le patrimoine public aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur.

Mairie : main courante pour l'escalier (la rampe étant déjà réalisée dans le jardinet)

Le stationnement réglementaire pour PMR est prévu dans les travaux sur la traversée du village (dernière tranche).

- Salle des fêtes : rampe PMR et main courante
- Cimetière: stationnement PMR
- Seule l'église n'est à ce jour pas aux normes de part ses escaliers et nous n'avons pas trouvé de solution technique supportable économiquement.

Acquisition de foncier :

Afin d'augmenter son patrimoine foncier pour des projets futurs, la commune de Brie a saisi l'opportunité d'acquérir des terrains limitrophes à la salle des fêtes qui représente le lieu de vie collectif de notre commune.

25/09/2014

Décision d'acquérir auprès de M. Pierre SOULIE, le terrain de 1 370 m² avec hangar (atelier communal - 100 m²) situé presque en face de la salle, au bord du ruisseau de la Vignasse.

Ainsi qu'une petite parcelle de 42 m² au croisement de la rue de l'Eglise et de la RD 27A qui traverse le village (placette fleurie). Coût total: 72 000 € + frais d'acte notarié 30/09/2016

Décision d'acquérir auprès de M. Jean-Louis SEGUELA 16 600 m² de terre agricole située derrière le lotissement de l'Eglise (parking foire Bio, ce terrain est actuellement entretenu par un agriculteur).

Coût total: 13 500 € + frais d'acte notarié

Décision d'acquérir auprès de Mme Patricia LEOTARD 50 m² pour créer une aire de retournement en haut de la rue Mazzelières en vue de l'aménagement urbain de ce quartier et de la réfection de cette voirie. Coût total: 2 250 € + frais d'acte notarié Acquisition également pour l'euro symbolique d'une partie des parcelles d'alignement permettant de limiter le domaine public.

Personnel communal:

Ouvrier polyvalent:

Depuis mai 2014, la commune a engagé en divers contrats à durées déterminées un ouvrier polyvalent pour assurer des missions variées dans le village (entretien espaces verts et voiries, petite maçonnerie et mécanique...). Par décision 03/11/2015, le Conseil municipal a créé un emploi permanent sur le poste d'ouvrier polyvalent à 16h hebdomadaires. Ce poste a été occupé par M. SUTER de Saverdun jusqu'à mai 2016, puis par M. GERMAIN de Brie d'août 2016 à ce jour.

Agent d'entretien des locaux :

Depuis janvier 2016, la commune avait engagé une personne pour assurer l'entretien de la mairie et de la salle des fêtes. Ce poste a été matérialisé par un emploi permanent à raison de 2 h/semaine (décision du 22/03/2017); il est occupé par Mme VIDAL de Brie.

Secrétaire de mairie :

Depuis le 1er février 2017, Mme COSTES assure le secrétariat de mairie en remplacement de Mme QUATRESOUS qui officiait depuis 1997 via une mise à disposition par la Communauté de Communes de Saverdun. Par décision du 22/03/2017, le Conseil municipal a créé un emploi permanent sur le poste de secrétaire de mairie à raison de 5.5h par semaine.

Depuis janvier 2019, Mme COSTES ayant pris un poste à la mairie de Saint-Martin d'Oydes, le secrétariat n'est désormais assuré que 3.5 h par semaine (le mercredi matin). Les autres créneaux d'ouverture de la mairie sont assurés par les élus.

AOUT 2019 - N° 11 Page 3 Le petit BRIE

Les travaux réalisés de 2014 à 2019

Fin des travaux au cimetière

Dans la continuité des travaux entrepris en 2013 et 2014 suite à la procédure de reprise des sépultures qui a conduit au réagencement du cimetière, divers aménagements ont été réalisés :

- création d'un columbarium à 10 cases et aménagement de l'espace cinéraire, fleurissement, stèle commémorative : 13 507 € ttc
- création d'un caveau d'attente : 6 065 € ttc
- aménagement des allées et engazonnement : 2 775 € ttc



- réfection de la clôture du cimetière et du piètement de la statue de la Vierge: 5 832 € ttc

- réfection de l'allée centrale en béton désactivé et matérialisation d'un stationnement PMR: 17 238 € ttc

Avec les travaux de 2013, le coût global de restauration du cimetière s'est soldé à 87 200 € ttc. (72 828 €ht, subventionné à hauteur de 35 471 € soit 49% des dépenses ht).



TARIFS des **CONCESSIONS:**

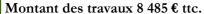
15 ans : 20 €/m² 30 ans : 30 €/m² 50 ans : 50 €/m² (il n'y a plus d'acquisition de concession à perpétuité) **Concessions simples** (2.50 m²) ou doubles

 (5.75 m^2)

TARIF par CASE du columbarium (2 à 3 urnes) : 30 ans : 300 €

50 ans: 500 €

Mise aux normes d'accessibilité PMR salle des fêtes et mairie : rampe béton et mains







Subventions 2 595 € (Etat et département Ariège)

Restauration du terrain de pétanque : 5 584 € ttc



Au printemps 2016, l'entreprise CLARAC a été retenue pour remettre en état le boulodrome: nivellement du sol, pose de bordures en chêne non traité et sable fillerisé compacté.

Achat d'un abri bus 5 040 € ttc. Achat d'une table de pingpong dans le cadre d'un projet mené avec les jeunes du village 1 789 € ttc, subvention 750 € (CD09)



Salle des fêtes : utilisation et travaux cuisine

Restauration de la cuisine :

Comme évoqué dans le Petit Brie n°10 de janvier, la salle La commune a largement investi dans cette rénovation né-Pour ce projet, la commune a débloqué :

- 26 062 € ttc pour la réfection des sol, murs et pla- aux habitants pour leurs évéfond et la mise aux normes électrique et plomberie
- 6 623 € ttc pour l'acquisition de mobilier en inox
- 6 356 € ttc pour la cuisinière, hotte aspirante, frigo.

Total des travaux et achats : 39 040 € ttc.

Subventions 5 414 € (Conseil Départemental de l'Ariège).

Pour le reste du matériel (frigo, congélateur, friteuse, plaque de cuisson, lave-vaisselle...et toute la vaisselle et les gamelles), tout ceci appartient au Comité des fêtes et au Foyer Rural de la commune. Lors de la location de la salle et de la cuisine, ce matériel est à ce jour gracieusement prêté par ces associations, mais un règlement de prêt reste à finaliser avec les bénévoles associatifs.

Utilisation de la salle :

des fêtes a désormais une vraie cuisine, plutôt bien équipée. cessaire pour permettre aux associations du village de créer des occasions de nous rassembler, mais aussi rendre service

> nements familiaux. Par délibération du 10 avril 2019, le Conseil municipal a décidé de modifier les tarifs de locations (voir ci-contre)

> Un contrat signé entre l'utilisateur et la Mairie précise les modalités de location et les responsabilités du locataire. L'accent y est mis sur le respect du voisinage et la propreté des lieux.

Tarifs salle des fêtes (particuliers

propriétaires sur la commune)

- caution : 1000 €
- salle seule : 40€
- Salle + cuisine : 70€ Présentation l'attestation d'assurance de responsabilité civile obligatoire.

AOUT 2019 - N° 11 Page 4 Le petit BRIE

INDICATEUR Solde budgétaire : Fin 2008 - 166 000 €

Fin 2012 - 121 300 € Fin 2018 - 82 784 € En 10 ans, le solde du budget communal a été divisé par 2, mais reste à un niveau confortable pour la taille de notre commune, malaré les investissements importants réalisés.

LE BUDGET de la commune : Les investissements de 2014 à 2019

Les dépenses d'investissement reflètent les différents projets de la commune. En bientôt 6 ans, 727 542 € ont été dégagés pour faire face aux besoins de la commune.

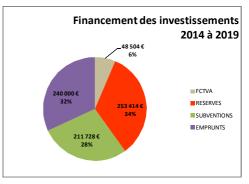
Le graphique en bas de page en détaille la répartition, mais plus globalement les dépenses peuvent se classer en :

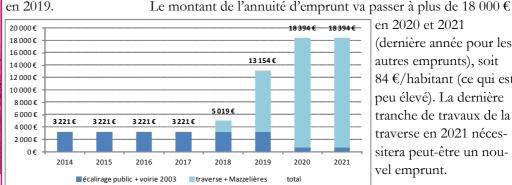
- 65% pour la traversée et la rue Mazzelières
- 23% pour les aménagements extérieurs (achat terrains, abri bus, boulodrome...), voirie, cimetière, matériel communal
- 12% pour la salle des fêtes et les bâtiments communaux.

Le financement de ces projets est présenté dans le graphique ci-contre:

- 253 414 € des fonds propres de la commune ont été mobilisés
- un total de subventions (encaissées et à percevoir en 2019) de 211 728 €,
- le FCTVA (48 504 €) est un reversement de l'état d'une part de la TVA des investissements réalisés

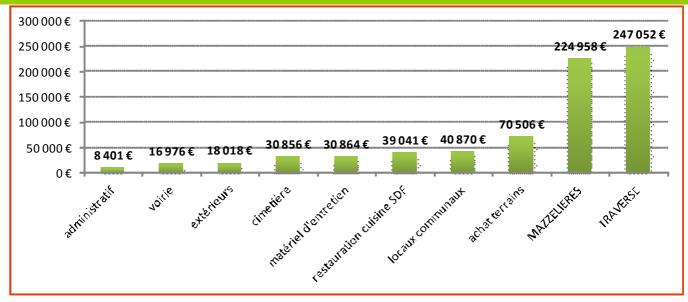
- 2 emprunts (100 000 € en 2018 et 140 000 €





en 2020 et 2021 (dernière année pour les autres emprunts), soit 84 €/habitant (ce qui est peu élevé). La dernière tranche de travaux de la traverse en 2021 nécessitera peut-être un nouvel emprunt.

Détail des dépenses d'investissements réalisées sur les budgets 2014 à août 2019 Le montant total des investissements sur cette période est de 727 542 €



AOUT 2019 - N° 11 Page 5 Le petit BRIE

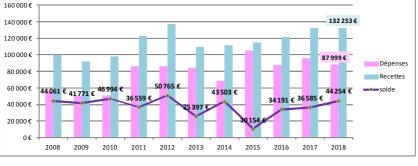
LE BUDGET de la commune : Dépenses et recettes de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement représen- de la commune liés à son évolution démotent le rythme de vie au quotidien de la graphique et organisationnelle : commune. Si dans les années 2008 à 2010 - augmentation de la masse salariale du perle total de ces charges se situait entre 50 et sonnel communal (+ 14 000 €/an) 55 000 €, il est désormais supérieur à 85 000 - frais de scolarité inexistants jusqu'en 2011 €. Cela s'explique par les nouveaux besoins (18 à 20 000 €/an). Voir encadré

Pour autant, le résultat annuel oscille entre 35 et 45 000 €, en partie grâce à une augmentation des recettes, mais aussi une maitrise des autres dépenses.

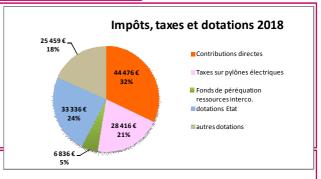


Tarif par enfant pour l'année scolaire 2019/2020: maternelle : 1 320 € primaire: 600 €



Au niveau des recettes de fonctionnement, le graphique ci-contre met en évidence la part des contributions directes (impôts locaux 32%), des dotations diverses (47%) et celle liée aux pylônes haute tension implantés sur la commune (21%). Pour 2018, le total des impôts, taxes et dotations s'est élevé à 138 523 €.

La commune perçoit par ailleurs, le loyer du logement communal et la location de la salle des fêtes (2 000 à 4 000 €/an).





Pour faire face aux dépenses en augmen-

tation et tenir compte des investissements réalisés et à venir, le Conseil Municipal a augmenté de 2.38% les taux d'imposition pour 2013, puis de 5% pour 2018. Les taux votés pour 2019 sont les mêmes que ceux de 2018 :

taxe d'habitation: 11.58 %

taxe sur le foncier bâti: 7.65 %

taxe sur le foncier non bâti: 61.15 %

contribution foncière des entreprises : 11.58%

La taxe d'habitation représente 49% des contributions. Sur les impôts 2018,

certains foyers ont déjà eu des diminutions mais la commune n'en a pas eu d'impact (compensation de l'Etat).

En 2018, le conseil municipal a attribué les subventions suivantes aux associations, pour un montant total de 6 040 €

FNACA	60€
APES (assoc.parents élèves Saverdun)	100 €
Paroisse Diocésaine Saverdun	115 €
FOYER RURAL BRIE	840 €
FOYER RURAL BRIE foire BIO fin mai/début juin	600€
COMITE des FETES de BRIE	3 050 €
COMITE des FETES de BRIE orchestre	550€
UDAC Haute Lèze	50€
SECOURS POPULAIRE	150 €
RESTO du CŒUR	150 €
Mémoire Résistance Saverdun	50€
Association les BRIE de France	150 €
Association le CHAVERDUNOIS	175 €

Depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes des Portes d'Ariège Pyrénées est née de la fusion des CC "du Pays de Pamiers" et "du Canton de Saverdun"., regroupant ainsi 35 communes.

Parmi les compétences qui touchent notre quotidien, on peut citer :

- la petite enfance
- la lecture publique et l'action culturelle
- l'amélioration de l'habitat
- la voirie d'intérêt communautaire
- les sentiers de randonnée, les plantations de haies
- la collecte des déchets (sur le secteur de Saverdun)...

Pour son fonctionnement, la CC PAP perçoit les 4 taxes aux taux suivants (2019): taxe d'habitation: 5.67 % / taxe sur le foncier bâti: 5.48 % / taxe sur le foncier non bâti : 24.21 % /contribution foncière des entreprises : 11.58% et la TEOM (déchets) avec un taux de 15.92%.

Le petit BRIE AOUT 2019 — N° 11 Page 6

BRIE de France 2019, c'était chez nous

En ce week-end de Pentecôte, 91 amis des autres BRIE de France ont fait le déplacement chez nous, en voiture, camping car, mini bus, et même en vélo! Trois jours de convivialité, de balades, de repas festifs, de rires, de partage d'amitié entre visiteurs et nous, les accueillants.

Un programme intensif et bien rythmé (!) :

- visite de la ferme d'Olivier Portefaix , éleveur de bœuf limousin en BIO au lieu-dit Thomas sur Saverdun. Une belle ballade pédestre ou en tracteur pour certains, sur nos chemins de randonnée et petites routes de coteaux!

- concert de la chorale de Saverdun à l'église, apéritif où les habitants du village étaient conviés, avec la Banda « les

Amis Réunis » qui a également animé le repas du samedi soir, pour le plus grand bonheur de nos invités qui n'ont pas l'habitude de ce type de musique!

- Montségur , le récit de son histoire par Fabrice Chambon guide passionné et pour les plus vaillants, la monté du pog jusqu'au château et la vue merveilleuse que l'on a depuis le sommet

- pique-nique au lac de Montbel, visite de Mirepoix, apéritif breton et repas du dimanche soir avec l'orchestre « les Poupons ».

Nous avons eu la chance d'une météo idéale pour faire les activités qui étaient prévues, même si une pluie légère s'est invitée le lundi matin au château de Nassaure à Mazères.









Nos invités sont repartis radieux et je crois que tous ont apprécié l'accueil qui leur a été réservé, mais aussi la beauté de nos paysages d'Ariège et sa qualité de vie. L'année prochaine, nous sommes invités dans l'Aisne!



De gauche à droite :
Bernard JAMET -Brie 35, Michel BUISSON - Brie 16
Isabelle PEYREFITTE -Brie 09, Jack GUILLAUCOURT -Brie 02
Manu GASNIER (adjoint) -Brie 79 récemment commune déléguée de la commune nouvelle « Plaines et Vallées »



L'équipe d'organisation

Je remercie toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de ce week-end, particulièrement l'équipe en cuisine! Merci aux familles qui ont accueilli du monde (40 personnes étaient à loger) et à tous ceux qui sont venus partager le verre de l'amitié samedi soir!

Cet événement a demandé une grosse organisation, mais ce fut un plaisir partagé! Le petit BRIE AOUT 2019 — N° 11 Page 7

10^{ème} anniversaire de la foire BIO

Depuis mars 2010, le Conseil municipal octroie chaque année une subvention spécifique de 600 € au Foyer Rural de Brie, pour la mise en œuvre de la foire BIO. Cette manifestation est jugée importante pour le soutien du monde agricole local et la mise en avant d'une agriculture respectueuse de l'environnement dans nos territoires. Et au bout de sa 10ème édition, on peut affirmer qu'elle concourt amplement à l'animation et à la renommée de notre village.

A cette occasion, je félicite les bénévoles qui ont œuvré à sa réussite et tout particulièrement les habitants de Brie investis sur cet événement, qui ont relevé le défi 15 jours après les Brie de France, d'organiser une telle manifestation!





Michel PEYREFITTE, président du Foyer rural

« Qui aurait pensé au printemps 2010, que la Foire Bio en Basse Ariège organisée à Brie, aurait un succès croissant au fil

des ans, jusqu'à devenir un rendez-vous régional aujourd'hui incontournable? Pas grand monde ... Mais le résultat est là ! Le Foyer Rural de Brie, organisateur avec l'Association des Croqueurs et Paysans Gourmands de Saverdun, avait décidé pour célébrer les 10 ans de cet évènement, de frapper un grand coup :

- Foire organisée sur 2 jours
- Organisation de spectacles et concerts le samedi soir et le dimanche après-midi, avec des groupes ou troupes locaux, mais néanmoins connus et reconnus nationalement
- Animations gratuites pour remercier de leur fidélité nos exposants et nos visiteurs
- Montage d'un chapiteau « cirque »

Et le résultat a dépassé nos attentes ! Très forte fréquentation, tant le samedi que le dimanche, plus de 900 repas servis, et une soirée dont tout le monde se souviendra, tant pour la

qualité des spectacles que pour l'ambiance festive et familiale qui en est ressortie. Un grand merci à toutes les bonnes volontés qui ont aidé à la réalisation de cette manifestation et en particulier les gens du village, mais aussi des villages alentours. Merci aussi au Comité des Fêtes pour son aide active.

Rendez-vous le 28 juin 2020 pour la 11ème édition de la Foire Bio en Basse Ariège, et promis, nous n'attendrons pas 10 ans de plus pour re-

nouveler l'expérience!»



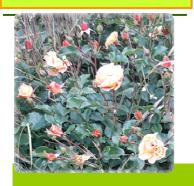
Parmi les artistes présents:
- PAAMATH,
auteur-compositeur, chanteur et
guitariste, de souche Sénégalaise
et qui réside désormais à BRIE,
- Laurent GALINIER,
acrobate équestre ayant habité à
BRIE et résidant maintenant à
proximité.





La foire BIO à BRIE, c'est aussi un événement familial multi générationnel!

L'espace de la vie citoyenne et associative





FETE de BRIE les 6-7-8 septembre

VENDREDI 6

20h30 Concours de belote

SAMEDI 7

14h30 Concours de pétanque en doublette

18h30 Apéritif

20h30 CASSOULET

Adultes 14€ Enfants jusqu'à 12 ans 7€

22h BAL avec l'orchestre *ACROPOLE*

Réservations au 06 31 41 23 97 ou 05 61 68 78 24

DIMANCHE 8

10h30 MESSE suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts

12h Apéritif offert par la Commune et le Comité des fêtes, animé par Fantasia Trumpet suivi de MOULES-FRITES Adultes 12€, enfants 7€ jusqu'à 12 ans

Jeux gonflables pour les enfants GRATUIT



Création d'un verger collectif à l'initiative d'habitants de BRIE avec le soutien de la commune qui met à disposition un terrain.

Nous sommes un groupe de citoyens mobilisés pour construire ensemble et réaliser notre projet dans le respect de la terre, des êtres humains et de la biodiversité.

Le verger sera cultivé par les habitants du village et ouvert à tous, il pourrait aussi devenir un lieu de transmission, éducatif et vivant où se retrouver et expérimenter.

Nous souhaitons planter les premiers arbres, 25 fruitiers offerts par la commune, dès cette année (automne hiver 2019 2020). Nous envisageons de planter « large » de manière à permettre de la culture éventuelle entre les rangées d'arbres, mais aussi de pouvoir maintenir le parking de la foire bio.

Actuellement nous sommes en train de décider de l'implantation sur le terrain, du choix des fruitiers, des réservations auprès de pépinières bio . Et nous préparons la charte du collectif .

Vous souhaitez rejoindre le collectif, participer?

Contact: mf.chambon@lilo.org / 06 47 46 57 31 Marie-Françoise

Les activités du Foyer Rural reprennent en septembre (à la salle des fêtes) :

- Gym avec KAKAO tous les mercredis à 20h45
 - Reprise le 11/09
 - Contact Francis 06 79 09 87 74
- Yoga avec ELODIE tous les mardis à 20h
 - Reprise le 17/09
 - Contact Agnès 06 79 09 87 74
 - Danses de salon et rock avec
 - SEVERINE, tous les vendredis à 19h Reprise le 13/09
 - Contact Isabelle 06 75 48 18 52

L'assemblée Générale du Foyer Rural aura lieu le 5 octobre à 19h à la salle des fêtes, suivie d'un apéritif / grignotage. Vous y êtes conviés, et toutes les idées nouvelles seront les bienvenues.

Une association communale de chasse agréée (ACCA), a été créée sur notre commune, conformément à l'arrêté du 21/02/72. Après une procédure d'enquête publique de plusieurs mois qui a permis de consulter tous les propriétaires, la listes des terres attribuées à l'ACCA a été figée par arrêté de Mme la Préfète. Le président de l'ACCA est M.VIUDEZ.